

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-KANI

COMMUNE DE GUIDIGUIS

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-KANI DIVISION

GUIDIGUIS COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2025 DU 20/02/2025 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (TYPE RURAL) LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE
SALMAYE ET LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE FEO-EBA DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT
DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD
Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEDUB, Exercice 2025.

ADDITIF RECTIFICATIF

AU LIEU DE :

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au niveau de la **Structure Interne de Gestion des Marché Publics de la Commune de GUIDIGUIS** au Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09, au plus tard le 20/03/2025 à 10 Heures 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2025 DU 20/02/2025 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (TYPE RURAL) LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE SALMAYE ET LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE FEO-EBA DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 20/03/2025 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de délibérations de ladite commune

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 70% critères essentiels ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'un sous détail de prix unitaire ;

LIRE PLUTOT :

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au niveau de la **Structure Interne de Gestion des Marché Publics de la Commune de GUIDIGUIS** au **Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09**, au plus tard le **24/03/2025 à 10 Heures 00** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/AC/CMNE-GDG/CIPM/BEC/2025 DU 20/02/2025 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (TYPE RURAL) LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE SALMAYE ET LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE FEO-EBA DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **24/03/2025 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de délibérations de ladite commune

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 70% critères essentiels ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

16- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante *en incluant le cas échéant les remises proposées.*

17. Nombre maximum de lots :

Sans objet

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GUIDIGUIS auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de GUIDIGUIS au Tel 693 72 8818 / 674 98 04 09 09 et en ligne.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le Maître d'Ouvrage 691 62 80 80

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- Préfet Mayo - Kani
- ARMP/EN
- DDMAP/MK
- DDEPAT/MK
- Président CPM/CNF GUIDIGUIS

GUIDIGUIS, le 12 MARS 2025

LE MAIRE,
(Maître d'Ouvrage)

